

Paris, le [29/03/2024]

Bonjour,

Dans le cadre des dispositifs Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances Solidarité Internationale (VVVSI), le Fonjep organise des jurys régionaux destinés à accueillir et à auditionner les jeunes porteurs des projets déposés.

Votre association ayant soumis une demande de co-financement pour un projet JSI-VVVSI au Fonjep, nous vous invitons à participer à un jury qui se tiendra prochainement au sein de votre région.

Veuillez noter s'il vous plait que ces jurys sont obligatoires pour l'obtention du co-financement.

En effet, ces jurys ont un intérêt double :

- Donner aux jeunes des clefs d'amélioration de leur projet ;
- Permettre aux membres des comités régionaux de comprendre les tenants et aboutissants des projets présentés et de formuler une décision finale équitable et juste.

Ces jurys peuvent être organisés en distanciel ou en présentiel en région à la discrétion de la coordination régionale. Ils sont à minima composés du Fonjep, de la coordination régionale ISI/JSI-VVVSI de la région concernée et la personne en charge de l'instruction du projet concerné. En complément, ils peuvent également être composés de représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, des services déconcentrés de l'Etat en région, du milieu associatif et des collectivités territoriale.

Les jurys s'organisent dans le cadre d'un comité régional ISI/JSI-VVVSI qui après le passage des jeunes à l'oral, s'accorde de manière collégiale sur la décision finale de l'attribution de la subvention.

La décision sera ensuite communiquée dans les 3 semaines qui suivent le passage en jury, une fois tous les comités régionaux terminés.



51 Rue de l'Amiral Mouchez 75013 Paris 01 43 13 10 30 contact@fonjep.org



## Organisation du jury

Vous trouverez ci-dessous les informations et modalités nécessaires à votre participation :

Vous êtes conviés à vous présenter le : 02/05/2024

à: 14h00

à l'adresse suivante : Mjc monplaisir, 25 Avenue des freres lumieres, 69008 LYON

Veuillez-vous présenter minimum 10 minutes avant votre horaire de passage afin d'éviter tout imprévu.

Entre 3 et 8 jeunes devront impérativement être présents. Ils pourront s'ils le souhaitent être assistés par un membre de l'association porteuse qui les accompagne. Attention cependant à veiller à ce la présentation soit faite par les jeunes et que les réponses aux questions soient également apportées par les jeunes, dans la mesure du possible.

Nous demandons aux jeunes d'un document d'identité, ainsi que de quoi prendre des notes.

L'entretien durera 30 minutes et se déroulera en deux temps :

\_\_\_\_\_

- 15 minutes seront consacrées à la présentation du projet par les jeunes ;
- Elle sera suivie d'un temps d'échange de 15 minutes durant lequel les membres du jury pourront poser des questions et formuler des recommandations.

-----

En cas de problème, veuillez prendre contact auprès de la personne suivante :

HORTALA CYRIL

Au 04.77.49.45.30

Pour rappel votre numéro de dossier est le JSI-2024-T3-68, vous pouvez accéder au dossier via ce lien : https://applications.fonjep.org/Jsi/Dossier/Detail/1401

Merci de transmettre, par retour d'email, votre confirmation ainsi que la liste des participants au jury.



51 Rue de l'Amiral Mouchez 75013 Paris 01 43 13 10 30 contact@fonjep.org



Au plaisir de vous rencontrer,

Cordialement.

L'équipe de solidarité internationale du Fonjep.



51 Rue de l'Amiral Mouchez 75013 Paris 01 43 13 10 30 contact@fonjep.org

